Pose de parquet ou de sol stratifié

pose flottante ou collée

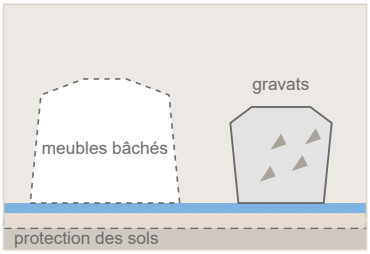
Le bois vit : il gonfle et se rétracte avec l'humidité. Une pose réussie tient compte de ce mouvement. Cette fiche décrit, étape par étape, comment nous posons votre parquet et ce que vous pouvez vérifier à chaque stade.

Les étapes de votre chantier

1 Protection et dépose

- Protection des pièces voisines, dépose de l'ancien revêtement et des plinthes.

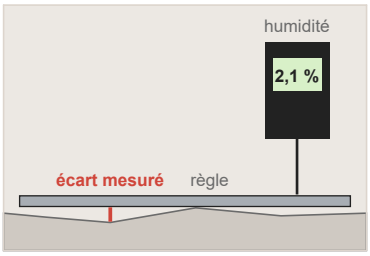
→ Les pièces non concernées restent protégées pendant toute la durée du chantier.



2 Contrôle du support

- Contrôle de la planéité à la règle et mesure de l'humidité du support.
- Ragréage si nécessaire, en respectant son temps de séchage.

→ Un support trop humide ferait gonfler le parquet : nous ne posons pas tant qu'il n'est pas sec.



3 Acclimatation des lames

- Les paquets sont stockés au moins 48 heures dans la pièce, à plat, avant la pose.

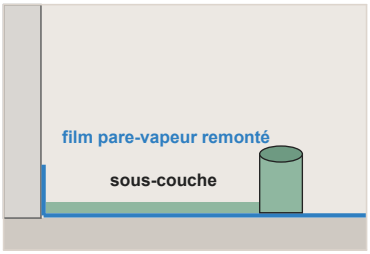
→ Le bois prend la température et l'humidité de votre logement avant d'être posé.



4 Film et sous-couche (pose flottante)

- Film pare-vapeur sur les sols minéraux, bandes chevauchées et remontées en bord de mur.
- Sous-couche acoustique adaptée au revêtement.
- En pose collée : colle à parquet étalée au peigne à la place du film et de la sous-couche.

→ La sous-couche réduit les bruits de pas, chez vous et chez vos voisins.



5 Pose des lames

- Joints des lames décalés d'une rangée à l'autre.
- Espace de dilatation d'environ 8 à 10 mm conservé contre tous les murs et obstacles, avec des cales.

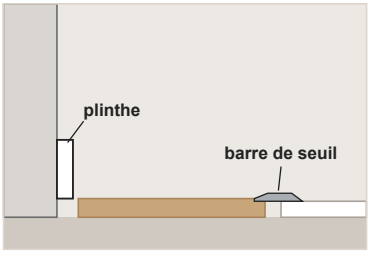
→ Sans ce jeu, le parquet se soulève en été : il ne doit jamais toucher les murs.

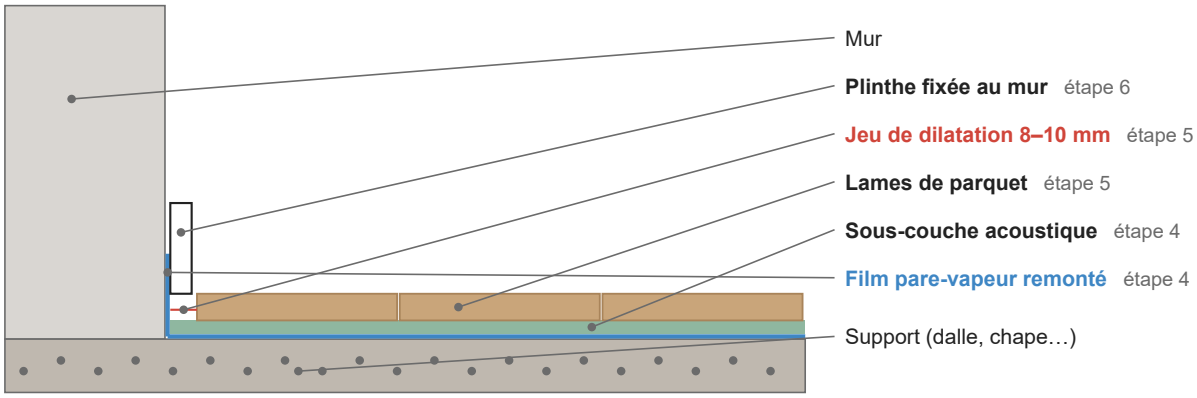


6 Plinthes et finitions

- Plinthes fixées au mur (pas au parquet) pour cacher l'espace de dilatation.
- Barres de seuil aux passages de portes et vers les autres revêtements. Nettoyage.

→ *Le parquet reste libre de bouger sous les plinthes et les barres de seuil.*





Pose flottante : le parquet repose sur la sous-couche et garde un jeu contre les murs.

Normes et règles de l'art

Travaux réalisés selon les règles de l'art : NF DTU 51.11 (pose flottante), NF DTU 51.2 (parquets collés) et notices des fabricants.

Entretien de votre parquet

- Aspirer ou balayer, puis nettoyer avec une serpillière bien essorée : jamais à grande eau.
- Patins sous les pieds des meubles et des chaises.
- Garder une humidité ambiante modérée (environ 40 à 60 %).
- Pour un parquet huilé ou vitrifié, suivre le produit d'entretien recommandé par le fabricant.